

# The Last Great Ape Organization – LAGA

## Rapport Janvier 2021



### Sommaire

- **Un trafiquant d'espèces sauvages condamné à 2 ans de prison et condamné par le tribunal à payer, conjointement avec un complice, des dommages et intérêts de 5.000.000 FCFA au Ministère des Forêts et de la Faune.**
- **Le Directeur Adjoint a participé à une réunion organisée par le Ministère des Forêts et de la Faune, portant sur la collaboration entre le ministère et ses partenaires techniques.**
- **Le rapport du second semestre et le rapport annuel 2020 ont été publiés sur le site web de LAGA.**
- **L'équipe de LAGA a participé aux funérailles de l'un de ses pères fondateurs, Vincent Gudmia Mfonfu, décédé le 26 décembre 2020.**
- **L'équipe est de retour après ses vacances annuelles.**

### Généralités

Aucune arrestation n'a été effectuée ce mois-ci.

Le Directeur Adjoint a participé à une réunion organisée par le Ministère des Forêts et de la Faune, portant sur la collaboration entre le ministère et les partenaires techniques.

Il a également tenu une réunion avec le Chef Adjoint de la section politique et le spécialiste de l'environnement de l'ambassade des États-Unis pour discuter du plan d'organisation et des activités pour l'année et des principaux problèmes de conservation dans le pays.

Un trafiquant d'ivoire arrêté à Yokadouma dans la région de l'Est a été condamné à 2 ans de prison et à payer, avec un complice qui a été condamné à 5 mois de prison, des dommages et intérêts de 5.000.000 FCFA au Ministère des Forêts et de la Faune.

Une équipe de tournage italienne est arrivée dans le pays pour terminer la dernière partie du tournage d'un documentaire sur le trafic de pangolins avec l'équipe LAGA.

Le chef du département juridique a participé à une réunion organisée par le Groupe de Travail sur le Pangolin du Cameroun, les discussions portaient sur l'organisation de la prochaine journée mondiale du pangolin.

L'équipe de LAGA a participé aux activités menées pour les funérailles de l'un de ses pères fondateurs, Vincent Gudmia Mfonfu, décédé le 26 décembre 2020 des suites d'une longue maladie. Il était le chef du département médias dès la création de LAGA jusqu'en 2010, date à laquelle il a pris sa retraite. Il a travaillé sans relâche pour construire l'image de l'organisation, pour déterminer le profil des crimes contre la faune et le modèle gouvernement/ONG dans la lutte contre le crime contre la faune dans le pays et au-delà.

Le rapport du second semestre et le rapport annuel 2020 de LAGA ont été publiés en ligne sur le site de l'organisation

### Département Investigations

- 8 missions d'investigation dans 4 régions sur les 10 que compte le Cameroun : Littoral, Ouest, Sud, Centre et Régions.
- Le faible nombre d'investigations pourrait s'expliquer par la période de vacances annuelles qui s'est déroulée du 14 décembre 2020 au 17 janvier 2020.

*Tableau Investigations*

Missions d'investigation	Régions	No. d'opérations	No de trafiquants arrêtés
8	4	0	0

### Opération

Aucune opération n'a été réalisée au cours du mois, car seules quelques missions d'investigation ont été effectuées peu après la reprise du travail par l'équipe du LAGA après des vacances de fin d'année.

### Département juridique

- Le Département Juridique de LAGA a effectué 11 missions hors de Yaoundé - Région Centre : 2 à Fombot (Ouest), 1 à Bertoua (Est), 2 à Kribi (Sud), 2 à Ambam (Sud), 3 à Ebolowa (Sud) et 1 à Douala (Littoral).
- Ce mois-ci, 19 trafiquants sont derrière les barreaux : 9 dans la région de l'Est, 2 dans la région du Centre, 1 dans la région du Littoral, 1 dans la région du Sud et 6 dans la région d l'Ouest.
- 30 dossiers ont été suivis par le Département juridique ce mois-ci
- 28 affaires ont été portées devant les tribunaux ce mois-ci.
- 5 trafiquants ont été condamnés ce mois-ci.
- Poursuites : nous avons eu 4 décisions de justice ce mois-ci.
  - **05/01/2021:** Le Tribunal de Première Instance d'Ebolowa a reconnu l'accusé ANGO'O ASSAKO Samson coupable et l'a condamné à une peine de 3 mois avec sursis pendant 3 ans et à payer 110.000 FCFA d'amende. Il a également été condamné à payer 2.200.00 FCFA de dommages et intérêts.

Il a été arrêté à Ebolowa le 26/08/2020 pour possession illégale de 23 kg d'écailles de pangolin.

- **06/01/2021:** Le Tribunal de Première Instance de Bertoua a déclaré les accusés POMELA ABELA Aimé, NGOUALONG Kuete, MOHAMADOU Nabi et TCHENE Maxime non coupables et MBOKI MPORI Clément et JOVAH Yahwé Christian coupables. MBOKI MPORI Clément a été condamné à 5 mois d'emprisonnement et à payer 400.000 FCFA d'amende. JOVAH Yahwé Christian a été condamné à 2 ans d'emprisonnement et à payer 1.000.000 FCFA d'amende. Ils ont également été condamnés à payer conjointement 5.000.000 FCFA de dommages et intérêts.

Ils ont été arrêtés à Bertoua le 02/12/2020 pour détention illégale de 4 défenses d'ivoire.

- **21/01/2021:** Le Tribunal de Première Instance d'Ambam a reconnu l'accusé MOHAMADOU Ibrahim coupable et l'a condamné à une peine de 4 mois d'emprisonnement et à payer 1.000.000 FCFA d'amende. Il a également été condamné à payer 60.00.00 FCFA de dommages et intérêts.

Il a été arrêté à Ambam le 21/10/2020 pour possession illégale de 626 kg de défenses d'ivoire.

- **25/01/2021:** Le Tribunal de Première Instance de Kribi a reconnu l'accusée BEMEHIHE Clara Rosalie coupable et l'a condamnée à un mois d'emprisonnement et à payer 500.000 FCFA de dommages et intérêts.

Elle avait été arrêtée à Kribi le 10/12/2020 pour possession illégale d'un mandrill.

- Appel : Un appel a été effectué ce mois-ci concernant le cas de MOHAMADOU Ibrahim devant la Cour d'appel du Sud.

### *Tableau Juridique*

No de Missions (hors de la région du Centre)	No de Jugements	No de Trafiquants condamnés à une peine de prison	Peine de prison (en mois)	No de trafiquants sanctionnés (No de peine de prison)	No d'appels	No d'affaires jugées par les tribunaux
11	4	4	34	4	1	28

### Media

- 22 pièces médiatiques ont été produites et transmises via la presse écrite, internet et la radio, notamment : 7 documents de presse écrite (4 en langue française et 3 en langue anglaise), 4 publications sur internet (3 en français et 1 en anglais) et 11 flashes radio (6 en anglais et 5 en français).

- Personne interviewée : le Directeur de la Faune et des Aires Protégées du Ministère des Forêts et de la Faune.
- Les sujets abordés ce mois-ci ont porté sur l'application de la loi sur la faune, notamment : Le jugement de six trafiquants arrêtés à Bertoua avec quatre défenses d'ivoire, et la publication de la 9ème édition de la revue "Wildlife Justice".
- 12 pièces médiatiques en langue française et 10 en langue anglaise, soit un pourcentage de 54,5% en français et 45,4% en anglais.

**Tableau Média**

<b>No de pieces médiatiques</b>	<b>TV</b>	<b>Radio</b>	<b>Press écrite</b>	<b>Internet</b>
<b>22</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>4</b>

### **Relations extérieures et Politique**

- Le Directeur Adjoint a participé à une réunion tenue au zoo de Mvog-betsi présidée par le Ministre des Forêts et de la Faune, qui portait sur les domaines de collaboration et d'intervention des OSC dans le sous-secteur des forêts et de la faune.
- Le Directeur Adjoint a tenu une réunion à l'ambassade des États-Unis avec le Chef Adjoint de la section politique et le spécialiste de l'environnement pour discuter du plan annuel et des activités de l'organisation tout en abordant les problèmes qui affectent la conservation efficace de la faune dans le pays. Certaines solutions et leur mise en œuvre ont été discutées.
- Le chef du Département Juridique a participé à une réunion organisée par le Groupe de Travail sur le Pangolin du Cameroun. Les discussions ont porté sur l'organisation de la prochaine Journée mondiale du pangolin.
- Un conseiller juridique a tenu une réunion avec le procureur d' Ambam pour discuter des stratégies sur une affaire en cours devant le tribunal, il a également tenu une réunion similaire avec le procureur de Bertoua pour un objectif similaire.
- Le chef de département, accompagné d'un autre conseiller juridique, a rencontré le procureur général d'Ebolowa pour discuter également d'une affaire en cours devant le tribunal et un troisième conseiller juridique a rencontré le procureur de Kribi dans le même but.

### **Management**

- Toute l'équipe a repris le travail après un congé annuel de 3 semaines.
- Les rapports semestriels et annuels 2020 de LAGA ont été publiés en ligne à l'adresse suivante [www.laga-enforcement.org](http://www.laga-enforcement.org) .
- L'équipe de LAGA a participé au deuil et à la commémoration de Vincent Gudmia Mfonfu qui était l'un des pères fondateurs de l'organisation. La direction a supervisé et organisé la participation des membres à la levée des corps, aux cérémonies religieuses et à d'autres activités dans sa résidence d'Etougebe.

### **Activisme**

Toutes les activités de promotion de l'activisme menées par la famille LAGA sont en ligne ; il sont disponibles sur le site web de LAGA. – <http://www.laga-enforcement.org/Activism/tabid/77/Default.aspx>.

### **Finance**

**Le rapport financier est en préparation et sera disponible dès que possible sur le site web de LAGA. [www.laga-enforcement.org](http://www.laga-enforcement.org) .**

### **Lien du mois**

Le site d'information en ligne Alwihda.info s'est intéressé ce mois-ci à la publication de la 9ème édition du journal "*Wildlife Justice*" intitulée "*Trafic de pangolins*".

[https://www.alwihdainfo.com/Cameroun-Wildlife-Justice-Journal-se-penche-sur-le-trafic-de-pangolins\\_a99909.html](https://www.alwihdainfo.com/Cameroun-Wildlife-Justice-Journal-se-penche-sur-le-trafic-de-pangolins_a99909.html)

## Le mois en images



*L'équipe s'est réunie à la morgue pendant la levée de corps de l'un de nos pères fondateurs que nous appelions affectueusement Papi.*